



et les

autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #113

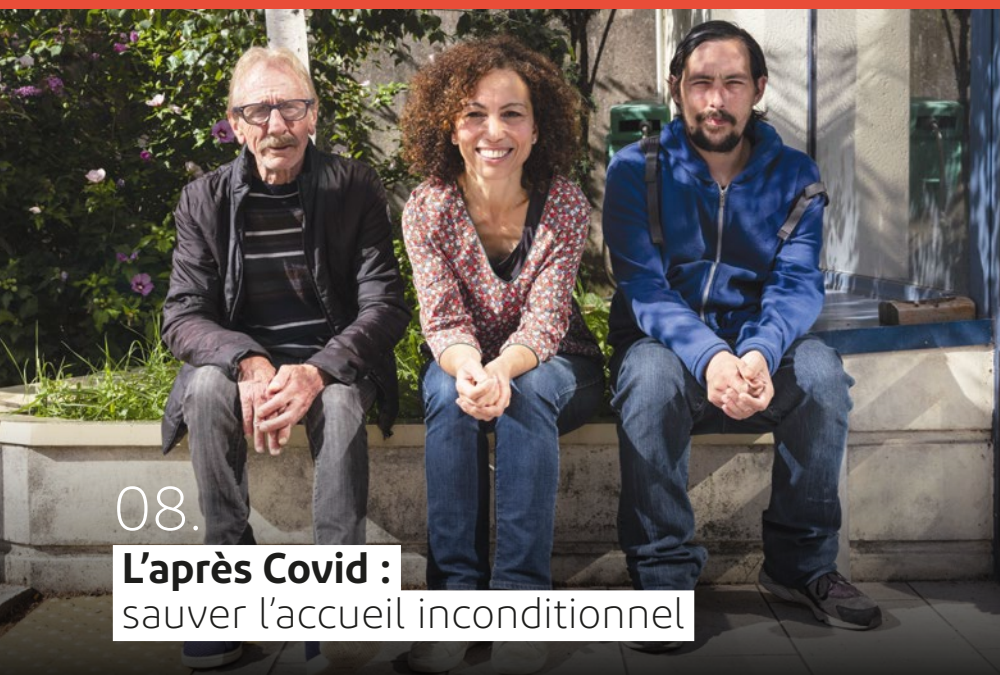


L'après Covid :
**sauver l'accueil
inconditionnel**



FONDATION
Abbé Pierre

Oct. 2021 | 1€



08. **L'après Covid :**
sauver l'accueil inconditionnel



15. **Depuis le 1^{er} juin,**
92 alertes d'expulsions
locatives imminentes
ou effectives ont été
recensées

Sommaire

04. La Fondation **agit**
« Aider les autres, ça me tient à cœur »

08. La Fondation **analyse**
L'après Covid : sauver l'accueil inconditionnel
Claire Hédon : « *La crise a révélé l'inégalité de l'accès aux droits* »

15. La Fondation **réagit**
Depuis le 1^{er} juin, 92 alertes d'expulsions
locatives imminentes ou effectives
ont été recensées

16. La Fondation **observe**
Première journée nationale
contre la précarité énergétique

18. **Avec** la Fondation
5^e Foulées solidaires au profit
de la Fondation

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre



16.

Première journée nationale contre la précarité énergétique



Pascal Paoli nous a quittés brutalement en juillet dernier. À l'image de notre fondateur, c'était un homme qui se donnait à plein dans sa mission en Nouvelle Aquitaine, un colosse qui mettait toute son énergie à défendre les plus précaires et à lutter contre l'injustice. Au nom de la Fondation, je rends ici hommage à ce véritable ambassadeur de l'abbé Pierre, dont la disparition nous a tous bouleversés et dont nous conserverons la mémoire et l'exemple.

**Édito**

S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

Puisqu'il s'agit du dernier numéro de l'année 2021, je tiens à commencer cet édito en remerciant tout particulièrement toutes les équipes de la Fondation, salariées et bénévoles, qui ont développé et fournissent encore une énergie exemplaire et un travail remarquable. Grâce à elles et grâce à la générosité de tous nos donateurs, fidèles ou plus récents, la Fondation a pu et a su répondre à la souffrance des plus fragiles pendant ces mois si difficiles où nous avons découvert combien la détresse humaine était grande.

Grâce à vous tous, la Fondation a répondu aux besoins, à toutes les sollicitations nouvelles dans ses Boutiques Solidarité, dans ses Pensions de famille et à travers l'ensemble de ses missions sociales, en France et à l'étranger, développant de nouvelles façons d'agir.

Il va nous falloir désormais poursuivre et étayer ces nouveaux types d'intervention car le combat contre l'exclusion et la misère, nous le savons, est bien loin d'être terminé.

S'inscrire dans la durée, ne rien lâcher, cela fait partie des valeurs de la Fondation qui doit dès aujourd'hui faire son possible pour répondre à la massification des besoins des plus pauvres. Elle aura pour cela encore davantage besoin du soutien et de l'engagement de ses donateurs qui ont été si précieux lors de la crise sanitaire.

L'abbé Pierre, notre fondateur, s'est donné pleinement à la cause des mal-logés, des sans-voix, durant chaque minute de toute sa vie, sans jamais faillir. Nous nous devons de suivre son exemple, malgré le poids de la tâche. Pour cela, encore une fois, du fond du cœur, je vous remercie pour tout ce que nous avons déjà réussi à faire et pour tout ce que nous arriverons à bâtir ensemble dans les mois et les années à venir, pour que chacun d'entre nous puisse vivre dignement. ■

Laurent Desmard,*Président de la Fondation Abbé Pierre*



La Réunion :
Solifap investit !

L'association « Allons Déor » a installé début octobre les premières personnes en grande exclusion dans l'immeuble de 9 logements acquis par Solifap, à Saint-Denis.

Un logement digne et adapté

Mise aux normes de l'électricité, isolation des murs, fenêtres à double vitrage, changement de la chaudière au fuel défectueuse, installation d'un extracteur d'humidité réglable... Depuis un an, M^{me} R. 71 ans, a retrouvé des conditions de vie dignes et elle dispose désormais d'un rez-de-chaussée de 50 m² en parfait état, avec des sanitaires adaptés, l'étage servant de débarras. « Je suis pleinement satisfaite et j'apprécie beaucoup la nouvelle douche ! Le sol est refait aussi et j'ai des radiateurs, c'est confortable. Je suis attachée à cette maison et je m'y sens vraiment bien. » C'est l'association « Soliha Alsace » qui a monté le dossier de sortie d'insalubrité de cette maison située en milieu rural et montagneux, à Colroy-la-Roche (67). Grâce aux aides publiques (Anah, département, communauté de communes) ainsi qu'à Action Logement (aide à l'adaptation du logement au vieillissement) qui ont financé les travaux, M^{me} R. n'a eu aucune incidence sur son budget très modeste. Elle a également bénéficié



d'un accompagnement social pour une meilleure gestion de son budget et un prêt Procvivis à taux 0 sans frais de dossier lui a été accordé pour financer une partie de son reste-à-charge. Sollicitée, la Fondation est intervenue en complément (à hauteur de 8 %) sur le reste-à-charge, dans le cadre de son programme « SOS Taudis ». ■

« Aider les autres, ça me tient à cœur »

Jeune retraité, Bruno a rejoint la Fondation il y a 4 ans après une carrière chez EDF : « Je la connaissais dans le cadre de mon travail car EDF est un de ses partenaires et j'avais eu l'occasion d'aller sur le stand de la Fondation lors d'un congrès de l'Union Sociale Habitat. C'est là que l'on m'a orienté vers l'agence de Bordeaux. » Au début, Bruno est un peu surpris car il découvre que la Fondation soutient majoritairement de nombreuses associations. « Mais très vite, il y a eu le Slime, le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie » et depuis, Bruno se déplace en zone rurale pour venir en aide aux ménages en situation de précarité énergétique. « Je fais environ 50 visites par an et je procède par secteur. Pour la Fondation qui reçoit une aide du Conseil Départemental de la Gironde, il s'agit notamment de financer le



remplacement des équipements électroménagers devenus défectueux et/ou énergivores. Je suis frappé par la précarité des personnes âgées, souvent isolées, que je rencontre... » Aujourd'hui, Bruno est le référent de la Fondation

au niveau du Conseil départemental qui a augmenté son enveloppe financière dédiée à l'aide aux ménages en difficulté. Pour remplir à bien cette mission en plein développement, 2 autres bénévoles ont rejoint Bruno. « La très bonne ambiance et le dynamisme de l'équipe salariée motivent aussi et permettent le développement de l'équipe bénévole. Pour moi, le bénévolat est quelque chose qui me tient à cœur et dans de telles conditions, je n'ai pas prévu d'arrêter ! » ■

Ndlr : ces propos ont été recueillis avant l'annonce du décès brutal de Pascal Paoli, directeur de l'agence de la Fondation, à Bordeaux. Bruno, ainsi que toute l'équipe bénévole et salariée garderont le souvenir de son énergie, son engagement et son humour si précieux à tous.



Logement et éducation au Kenya

À Nairobi, qui compte plus de 8 millions d'habitants, la Fondation soutient à hauteur de 78 % l'intervention de l'association « PADEM » sur un projet mis en place dans les bidonvilles de Mathare et Kibera, situés dans la capitale, et à Busia, en zone rurale.

Construction de près de 30 logements et d'une école pour 200 élèves; rénovation de 150 habitations, assainissement et construction de sanitaires; sensibilisation et formation aux risques incendie, à l'hygiène ou encore au micro-crédit... Au total, plus de 16 600 personnes très vulnérables et souvent victimes de violences (orphelins, familles monoparentales...) vont bénéficier de ces actions d'amélioration des conditions de vie et d'accès au logement pérenne qui ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'en 2024. Présente au Kenya depuis plus de 10 ans, l'association « PADEM » travaillera sur place avec deux partenaires locaux historiques, la « Kibera Girls Soccer Academy » et le « Legacy Education Centre ». ■

Une maison et une classe de maternelle

Cela fait plus de 3 ans que Cinthia et ses 2 enfants sont installés dans cette maison de 104 m² totalement rénovée, au cœur du village de Noyers-Pont-Maugis (08). Restée à l'abandon pendant 30 ans, la maison est aujourd'hui performante énergétiquement et confortable. « *Vraiment, j'ai des toutes petites factures de chauffage, c'est un sacré plus d'avoir un logement bien isolé! Je n'ai pas réfléchi longtemps quand on m'a proposé la maison, c'était bien plus grand que mon appartement et le loyer me fait économiser 200 euros par*



mois!», précise la mère de famille qui travaille dans une friterie, à Sedan, à 10 min en voiture.

C'est l'association « Soliha BLI Hauts de France » qui a permis la réhabilitation de la maison à laquelle la Fondation a participé à hauteur de 9 % dans le cadre de son programme « Toits d'Abord ». Grâce à l'installation de Cinthia et ses enfants dans la commune, la classe de petite section de maternelle a pu être maintenue. ■



**Hauts de France :
réouverture !**

La Fondation reprend ses activités avec une nouvelle équipe salariée et un collectif de bénévoles. Elle poursuivra son soutien à la lutte contre le mal-logement et à l'accès des habitants à un logement digne. Horaires d'ouverture de l'agence (accueil téléphonique) : 9 h – 18 h.



**« C'est pas du Luxe »
au festival du film social**

Après Avignon, l'exposition « La vie des objets » sera présentée du 30 septembre au 17 octobre, à la Halle Saint-Pierre, à Paris.

Agenda

Inauguration de deux nouvelles Pensions de famille à La Ciotat, le 7 octobre et à Bourges, le 18 octobre.

Le 30 septembre : La Fondation a présenté son éclairage régional PACA sur le thème « Les populations sans logement à l'épreuve du confinement », à l'occasion d'une conférence de presse, à Marseille.

Le 20 octobre : la Fondation présentera son éclairage régional Grand Est sur le thème du Logement d'Abord, à l'occasion d'une conférence de presse qui se déroulera à Mulhouse.

Le 28 octobre : réception et inauguration des travaux à la Boutique Solidarité de Valenciennes, réalisés par Eiffage, partenaire de la Fondation.

« C'est pas du Luxe ! »



Venus des quatre coins de la France, quelque 750 habitants de Pensions de famille, structures Emmaüs, foyers de travailleurs migrants et personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité se sont enfin retrouvés en Avignon pour donner vie à la 5^e édition du festival « C'est pas du Luxe ! » : vivante, sensible, emplie d'expériences collectives inédites, cette édition qui avait été annulée l'an dernier s'est déroulée dans 27 lieux avignonnais durant 3 jours exceptionnels, en respectant le protocole sanitaire.

Théâtre, danse, expositions... plus de 60 projets artistiques et culturels, toutes disciplines confondues, élaborés entre des artistes professionnels, des personnes en situation de précarité et des citoyens de tous horizons, ont été présentés au public venu nombreux. Cette 5^e édition était portée par la Fondation, La Garance — Scène nationale de Cavaillon et l'association Le Village et soutenue par le ministère de la Culture, la Ville d'Avignon et Emmaüs France. ■

Une laverie d'insertion

Depuis sa création en 2012, « le Lavoir » est soutenu par la Fondation. La structure a été agrandie en septembre et deux chantiers d'insertion ont débuté. Dans ce quartier prioritaire du Faubourg de Béthune, l'association « Au Lavoir » se prépare à doubler ses locaux pour répondre aux besoins, alors qu'aujourd'hui quelque 1230 personnes bénéficient de ses activités.

« Grâce au financement de la Fondation Abbé Pierre, nous avons pu faire réaliser une étude de faisabilité de l'agrandissement, afin qu'il procure à la fois plus de place et plus de confort



à nos salariés et nos adhérents. Les habitants et les adhérents ont participé à l'élaboration de ce projet. Le Lavoir, c'est un espace convivial et collaboratif, tout autant qu'un lieu de

services », précise Driss Farahy, le responsable. Financé à hauteur de 5 % par la Fondation, le projet a permis d'ouvrir en septembre deux grandes salles aménagées au sous-sol et d'installer 4 machines professionnelles de grande capacité qui viendront compléter les 20 autres appareils de lavage et séchage déjà en fonction. En parallèle, l'association « Au Lavoir » a ouvert à la rentrée deux chantiers d'insertion professionnelle d'entretien du linge et des locaux. Au total, quinze personnes éloignées de l'emploi seront recrutées dans ce cadre d'ici la fin 2022. ■



Accueil et inclusion inconditionnelles

10 ans de pratique à la Boutique Solidarité de Marseille

C'est la plus ancienne Boutique Solidarité du réseau de la Fondation et l'une des plus vieilles de France. Elle fête cette année ses 30 ans d'existence et depuis 10 ans, elle pratique l'inconditionnalité de l'accueil et de l'inclusion. Ici, près de 100 personnes franchissent la porte chaque matin et sont accueillies par des salariés et des bénévoles qui ont connu la rue autrefois. « On ne le propose pas, quand les personnes se sentent prêtes et veulent se rendre utiles, on les incluent dans l'équipe », précise Jean-Christophe Dessart, responsable de la Boutique. En cette veille de mois d'août, l'équipe bénévole compte 12 actifs et une liste d'attente de 15 personnes. Pour franchir le pas, une réunion d'information a lieu tous les trimestres. « On présente les valeurs de la Fondation, ce que l'on fait ici et qui nous sommes. Et l'on pose les bases de l'accompagnement : la présence a minima une fois par semaine et une participation aux réunions d'organisation et de fonctionnement du lieu », ajoute Jean-Christophe. Après

une demi-journée d'essai, le ou la bénévole signe une convention de bénévolat d'un an. La plus ancienne, Fatiha, a rejoint l'équipe il y a 6 ans : « *Tous mes collègues connaissent mon parcours et mes difficultés pour travailler et me loger. L'équipe de la Boutique, c'est comme ma famille, on prend des repas ensemble, on se confie beaucoup... Aujourd'hui, j'ai un héber-*



« J'écoute beaucoup la souffrance des gens. Écouter, c'est déjà aider. »

gement d'urgence pour moi, mon mari et mon fils et je fais des ménages ponctuellement. À la Boutique, je viens deux matinées par semaine, je fais beaucoup de traduction pour les personnes qui ne parlent pas français. J'écoute beaucoup la souffrance des gens. Écouter, c'est déjà aider. »

À la Boutique, pas de rétribution financière, matérielle ou symbolique.

Ici, on participe à la vie du lieu, on se soutient mutuellement et on « fait ensemble ». On s'aide soi et on aide les autres, c'est ce processus réflexif qui fait la richesse de la Boutique et la rend unique. Ici, l'inclusion renforce le pouvoir d'agir des salariés et des bénévoles. « On sort des logiques d'aide et d'assistanat. On inverse la donne avec les personnes en difficulté et grâce à elles. Elles reprennent goût à la vie, se sentent utiles au monde et nous apprennent beaucoup sur la précarité », complète le responsable. En 2019, un travail de recherche-action sur l'inclusion a été mené au sein de l'accueil de jour, en partenariat avec l'ARS. Un psychologue clinicien et une sociologue ont travaillé pendant un an avec salariés, bénévoles et personnes accueillies. « Les deux idées fortes ressorties de cette étude, c'est que la Boutique est un lieu atypique et qu'elle est une organisation militante. À la Boutique, nous faisons humanité tous ensemble. C'est un vrai pari politique. » ■



**300 000 personnes sans domicile en France
(Fondation abbé Pierre, novembre 2019).**

**788 accueils de jour en France
(recensement ANSA, juillet 2021).**

**Dans 64 % des accueils de jour, le nombre
de personnes accueillies a soit augmenté,
soit fortement augmenté en 5 ans.**

La crise du Covid a porté un coup de projecteur sur les grands précaires en France.

Au début de la pandémie, les associations ont dénoncé le non-accès aux droits les plus élémentaires dont ils étaient victimes, puis salué l'aide publique d'urgence et les mises à l'abri. Cette période inédite a bouleversé l'accueil inconditionnel dans notre pays qui compte 300 000 personnes sans domicile.

L'après Covid

SAUVER L'ACCUEIL INCONDITIONNEL

C'est le plein été à Marseille, dans le quartier de la Belle de Mai, le plus pauvre d'Europe. L'accueil de jour de Bouès tourne pourtant à petite vitesse alors que l'on dénombre environ 20 000 personnes sans domicile dans la cité phocéenne pour seulement 5 structures d'accueil. « Notre public a évolué en dix ans, nous avons beaucoup de sans-papiers, de jeunes mineurs isolés, de familles vivant en bidonvilles... mais ces personnes ont du mal à venir jusqu'à nous depuis que nous avons déménagé. Politiquement, on nous a installés ici pour être parmi les plus précaires, mais c'est le quartier le plus mal desservi de la ville », déplore Sabine Fabiani, responsable du lieu qui accueillait quotidiennement 100 à 300 personnes avant la crise du Covid et le déménagement. Ouvert il y a 30 ans grâce à un collectif d'associations, l'un des plus anciens accueils de jour marseillais est aujourd'hui financé principalement par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), le Département et l'Agence régionale de santé (ARS) qui ont

permis de limiter à 2 semaines la fermeture du site pendant toute la crise. « La domiciliation, les services d'hygiène et de santé, l'accompagnement social... il a fallu tout revoir pour protéger tout le monde. Du coup, ce que nous ne pouvions pas faire dedans, nous l'avons fait dehors, en constituant des équipes mobiles avec l'accord de tous les salariés », précise Sabine qui se souvient que la 1^{re} équipe mobile pour les grands précaires avait été créée à sa demande, en 2008. Aujourd'hui, l'accueil de jour compte 45 salariés à temps complet qui ont sillonné toute la ville pendant plus d'un an. « Les besoins étaient énormes, on faisait des binômes pour assurer le lien avec les grands précaires 7 jours sur 7. Grâce à la collaboration de toutes les structures et la coordination associative, on a pu répondre à l'urgence. Mais nous n'avons pas pu assurer un accompagnement global des personnes rencontrées, ce qui est pourtant vraiment nécessaire », précise-t-elle. Et c'est bien là que le bât blesse. Comment rattraper les dégâts causés par la crise ? « Orienter les personnes à la rue, ce n'est pas **▶▶▶**

→ À la Boutique Solidarité de Metz, informer et venir en aide au quotidien.



© Pierre Faure

« Nos locaux sont vraiment vétustes, on n'est clairement pas assez nombreux et on tire sans arrêt sur la corde pour essayer de maintenir un accueil inconditionnel de qualité. »

Mathilde Fouade, responsable adjointe du Groupe Amitié Fraternité

rien, encore plus après la crise du Covid ! L'accueil inconditionnel reprend tout doucement et l'objectif, c'est de pouvoir ouvrir 7 jours/7 en octobre. Mais il faut aussi maintenir « l'aller-vers ». Car les grands précaires ne sont pas en capacité de venir vers nous ni de faire la moindre démarche. Il faut des professionnels formés pour cela. Nous avons monté il y a deux ans une équipe exploratoire de 6 personnes, dont une infirmière, pour aller au-devant de notre public, financée jusqu'à la fin de l'année par la DGCS. Mais après ? La grande précarité a besoin d'un accompagnement global et médical, comme ce que l'on fait pour les toxicomanes ou la prostitution. »

¹ « Enquête nationale sur les Accueils de jour 2021 » réalisée par l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) en partenariat avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et réalisée auprès de 385 accueils de jour répartis dans 99 départements.

Délitement

Selon une étude de la DGCS¹ parue en juillet dernier sur les accueils de jour, la fréquentation des structures est en pleine augmentation depuis 5 ans et 58 % de celles ayant participé à l'enquête demandent plus de moyens humains, estimant ne pas en avoir assez pour assurer un accueil collectif (30 %) et individuel (47 %).

À Marseille, comme ailleurs, les professionnels de la veille sociale font également un constat qui vient aggraver l'isolement et la détresse des grands précaires : la numérisation croissante des démarches administratives avec pour corollaire la réduction du nombre des référents dans tous les secteurs de l'aide sociale (CMU, RSA, SIAO...). « Les grands précaires n'ont ni accès à Internet ni l'autonomie pour effectuer des démarches qui sont de plus en plus segmentées ».

Dans les locaux de l'accueil de jour du Groupe Amitié Fraternité dont elle est responsable adjointe, Mathilde Fouade partage ce constat. À Toulouse, qui compte une dizaine d'accueils de jour, la structure s'étend sur 300 m² sous-loués au Secours Catholique, dans le quartier des Minimes : « Nos locaux sont vraiment



© Pierre Faure

vétustes, on n'est clairement pas assez nombreux et on tire sans arrêt sur la corde pour essayer de maintenir un accueil inconditionnel de qualité. Au début de la crise, on est resté ouvert, mais la réponse à l'urgence s'est faite au détriment du lien, on a arrêté tous les accompagnements car certains services publics étaient fermés et nous les avons remplacés (douches et toilettes publiques, fontaines à eau...). Assurer ces services en préservant la dignité des personnes ne nous laissait plus de temps pour les accompagner. Nous n'étions plus un lieu repère, un lieu-ressource pour elles. Il y a eu de plus en plus de violence, on a dû fermer», précise-t-elle. «On a appelé à l'aide la DGCS qui nous a soutenus matériellement, mais pas au niveau des moyens humains. L'accueil inconditionnel ne va pas sans un accompagnement global, si on ne sert qu'à distribuer des services ou de la nourriture, ce n'est plus le même travail et ce n'est pas pour cela que je suis ici. Heureusement qu'il y a encore des moments formidables!»

Demandes de subvention, réponses à des appels à projet pour obtenir des financements et récemment courriers à la Préfecture pour annuler les amendes pour errance ou non-port du masque... autant de temps

qui n'est pas accordé au public. «*Le but du GAF, c'est de favoriser la réinsertion par l'épanouissement. Aujourd'hui, nous avons du mal à travailler dans le respect des personnes*», déplore Mathilde. Ce que Charlotte Sultana, coordonnatrice du GAF, confirme : «*C'est notre ADN qui est en jeu. Grâce à l'aide de la Fondation, nous allons pouvoir expérimenter la mise en place de 2 postes supplémentaires sur toute l'année à l'accueil, en complément des deux actuels. Ce soutien nous permettra de démontrer la pertinence d'une équipe renforcée et d'interpeller l'État et les collectivités locales pour que ces postes soient pérennisés. Nous avons enfin obtenu 38 000 euros de la DGCS pour des travaux de sécurisation très urgents. Mais honnêtement, pour avoir des conditions d'accueil vraiment correctes, il aurait fallu une enveloppe bien plus importante.*»

À quoi on sert ?

C'est la question que se posent de nombreux professionnels dans les accueils de jour, premier maillon de la chaîne de l'inclusion. Après la crise sanitaire, c'est en effet à une sorte de crise identitaire que Cécile, assistante

➔ **Écouter, partager, prendre le temps de tisser le lien et redonner confiance.**



© Pierre Faure

➤ Une famille prend son repas au restaurant social de Metz animé par la Boutique Solidarité.

■ sociale à la Boutique Solidarité de Metz, se trouve confrontée : « *La pandémie a vraiment mis à mal notre mission d'accueil dans un lieu de création de liens, où l'on peut se poser et discuter. L'accueil anonyme et inconditionnel est passé à la trappe, on a établi des listes de noms, un temps de passage chronométré et distribué des denrées et des services.* » Les faits sont là, exit le lien social, la convivialité, l'écoute et l'accompagnement dans la durée. L'urgence a empêché la pleine expression du travail social, celui qui n'est ni quantifiable ni mesurable, d'autant plus nécessaire qu'ici, une grande partie du public souffre de maladies psychiatriques. « *La crise a accentué la souffrance. Pour ces personnes, il faut vraiment un accompagnement long, or plus personne ne le fait. Il n'y a plus d'équipe psychiatrique mobile à Metz et l'hôpital est désormais à 20 km du centre-ville* », note amèrement Cécile. Grâce aux formations professionnelles proposées au sein du réseau des Boutiques Solidarité de la Fondation, Cécile a pu suivre deux formations

sur les troubles psychiatriques qui lui permettent de tenter de répondre aux besoins après ces longs mois d'isolement et d'anxiété. « *C'est notre rôle, tout doucement, on commence à recréer du lien, mais beaucoup de personnes ne sont pas encore revenues vers nous et au restaurant solidaire, les gens se parlent moins, la convivialité ayant disparu avec les distances de sécurité... Il va falloir renouer, réapprendre à faire confiance et cela va prendre du temps, d'autant plus que l'avenir reste flou. Les personnes que nous accueillons se sont senties abandonnées. Heureusement, ici, nous n'avons pas d'obligation de résultat et nous allons pouvoir reprendre un travail sur le long terme avec chacun* ».

Depuis l'été, les rendez-vous individuels ont repris, les allers et venues dans la Boutique et les tablées un peu plus grandes sont à nouveau autorisées, en restant vigilant. « *ici, nous avons tout notre temps pour recréer la convivialité et retisser le lien humain. Mais les autres accueils de jour ?* » ■



Claire Hédon

« La crise a révélé l'inégalité de l'accès aux droits »

Ancienne présidente d'ATD-Quart Monde, Claire Hédon a été nommée Défenseure des droits en juillet 2020. Son mandat à la tête de cette autorité indépendante est de 6 ans.

Comment la crise du Covid a-t-elle impactée votre mission ?

Nos 550 délégués territoriaux sont davantage sollicités depuis la pandémie, certains soulignant une hausse de 20 % des réclamations. Durant la crise, nous n'avons jamais rompu le lien avec les réclamants, il y a eu des permanences téléphoniques pendant les confinements et des permanences physiques dès que la situation sanitaire l'a permis. Il est primordial que le Défenseur des droits en tant qu'institution publique reste joignable. Ce qui n'a pas toujours été le cas pour de nombreux services publics qui ont fermé au plus fort de la crise... certains le sont encore. Ce non-accès aux services publics est une première cause d'inégalités et ce sont particulièrement les personnes les plus vulnérables qui en sont victimes. La dématérialisation de nombreuses démarches administratives est également source de fortes inégalités. Pendant le 1^{er} confinement, des personnes âgées n'ont pu toucher leur retraite ou simplement retirer de l'argent car les guichets de la poste étaient fermés, certains résidents en Ehpad sont restés confinés après le déconfinement... ce sont de véritables atteintes aux droits fondamentaux. La crise du Covid a révélé l'importance du rôle du Défenseur des droits dont la mission est triple : permettre à toute personne, majeure comme mineure, d'accéder à ses droits, lutter contre

les discriminations et promouvoir les droits et les libertés fondamentales. Rappelons que nous sommes un service totalement gratuit, nos juristes étant à disposition de toute personne, quelle que soit sa situation.



« Lorsque l'on compare la carte de la pauvreté en France et celle de la vaccination, on voit bien qu'elles sont corrélées. »

Quels sont les enseignements de cette crise ?

Le premier enseignement est la prise de conscience collective de l'inégalité de l'accès aux droits dans notre société. Prenons la vaccination anti-covid, la gratuité du vaccin ne veut pas dire qu'il est aisément accessible à tous. Les personnes qui sont éloignées géographiquement des hôpitaux, qui n'ont pas de médecin proche, ne peuvent se faire vacciner facilement. Lorsque l'on compare la carte de la pauvreté en France et celle de la vaccination, on voit bien qu'elles sont corrélées. Il est clair que l'on ne met pas assez de moyens pour aller au-devant de toutes les personnes en situation de précarité ou éloignées des dispositifs de santé. L'ARS de Seine-Saint-Denis,

département le plus pauvre de France, pratique déjà « l'aller vers », mais ce n'est pas encore suffisant. Dans l'avis que nous avons rendu sur le passe sanitaire, nous avons souligné la nécessité de se donner plus de moyens, notamment pour toucher les 3 millions de personnes les plus à risque. Nous pourrions prendre exemple sur les pays en voie de développement qui mettent en place des bus itinérants ou des centres de vaccination dans les supermarchés...

La crise risque-t-elle d'accroître le non-accès aux droits des plus fragiles ?

Il faut être vigilant. Devant le nombre de réclamations concernant le passe sanitaire, révélant des situations concrètes et non respectueuses des droits et libertés (atteinte à liberté d'aller et venir pour certaines personnes ; QR code irrécupérable après une vaccination à l'étranger...), nous avons rapidement rendu un avis. Il ne faut pas que le passe sanitaire soit une punition supplémentaire ni une difficulté de plus dans l'accès aux droits pour les personnes les plus vulnérables.

Je suis également inquiète et resterai vigilante sur la question du déremboursement du test PCR. C'est une mesure totalement délétère pour l'accès aux soins des plus précaires et en termes de santé publique, c'est très dangereux, car cela peut favoriser la reprise de la pandémie. ■

M^{me} V., Nantes.

J'ai entendu à plusieurs reprises la Fondation prendre la parole sur la loi Climat. Ce sujet est certes préoccupant, mais quel rapport avec le logement des plus défavorisés ?

En France, 4,8 millions de foyers vivent dans des passoires énergétiques, des logements très énergivores, dans lesquels les occupants sont victimes d'une forme de mal-logement. Pour la Fondation, qui a suivi de près l'élaboration et le vote de la loi Climat et Résilience, il est important de continuer à interpeller les pouvoirs publics afin d'accélérer la rénovation de toutes ces passoires thermiques, comme le demandait d'ailleurs la Convention Citoyenne pour le Climat. Au-delà de l'aspect environnemental, ces rénovations sont également nécessaires pour la santé des occupants dont un grand nombre souffre de pathologies respiratoires, cutanées et psychologiques parfois très lourdes... C'est d'ailleurs pour sensibiliser l'ensemble de la population à ces enjeux majeurs que la Fondation organise la première journée nationale contre la précarité énergétique, le 10 novembre prochain.

M. T., Dijon.

Bonjour, je suis intéressé par vos actions et me demande si je dois m'abonner tous les ans à votre journal pour en savoir plus ?

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos actions. Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez automatiquement chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « Et les autres? ». Si vous n'êtes pas donateur et que vous souhaitez suivre nos projets, vous pouvez vous abonner en renvoyant le bulletin d'abonnement ci-dessous avec votre règlement annuel de 4 € pour 4 numéros.



E113/ABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons
59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

M^{me} M^{lle} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @

Règlement : chèque bancaire chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees

La Fondation réagit

21 jours après la fin de la trêve hivernale, un couple et leur petite fille étaient expulsés d'une chambre qu'ils occupaient dans un foyer, au motif que la pièce était trop petite. La famille a dû partir en voiture rejoindre l'hébergement d'urgence où elle avait été orientée. Après plus d'une heure de route, elle arrive à l'hôtel de Méry-sur-Oise, où on leur annonce que la réservation a été annulée.

La famille retourne alors à Paris. Après des heures de recherche, épuisée, elle trouve enfin une chambre dans un hôtel. Elle y passera plusieurs nuits à ses frais.

Remuant ciel et terre, la famille reçoit enfin quelques jours après une réponse de la Préfecture et est mise à l'abri dans un premier hôtel infesté par les punaises de lit. C'est finalement 12 jours plus tard, le 6 juillet, qu'elle obtient enfin un hébergement plus stable. Deux chambres, à peine plus grandes que celle du foyer, dans un hôtel situé dans le XI^e arrondissement de Paris.



Depuis le 1^{er} juin, 92 alertes d'expulsions

*locatives imminentes ou effectives ont été recensées**

Insensée, insupportable, intolérable... on ne sait plus quel qualificatif donner à de telles histoires. Expulsée alors qu'il n'y avait aucune urgence – la famille n'avait aucune dette de loyer – la situation de M^{me} G. n'est pas unique. Depuis cet été, 40 expulsions locatives effectives ont eu lieu dans 25 départements. Rien qu'en Île-de-France, on dénombrait une quinzaine d'expulsions avec des mises à l'abri plus ou moins longues, souvent éloignées des lieux de travail des parents ou des écoles des enfants.

Comment peut-on et pourquoi agir ainsi? Sans aucune considération ni respect des personnes, adultes et enfants, alors que l'instruction donnée par la ministre du Logement, M^{me} Wargon, fin avril dernier, stipule que toute expulsion, si elle doit avoir lieu, doit être assortie d'une proposition d'un autre logement, ou à défaut d'une proposition d'hébergement le temps qu'une solution plus pérenne soit trouvée?

Aucune expulsion ne devrait avoir lieu sans hébergement digne qui offrent à terme une solution plus durable. De tels actes sont indignes de notre pays, à l'origine de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dont l'article 1^{er} énonce que « les hommes naissent libres et égaux en droits. »

Alors que de nombreuses expulsions avaient été évitées en 2020 pour faire face au contexte de pandémie, leur reprise menace cette année 30 000 ménages, soit près de 66 000 personnes. On ne peut ni ne doit engendrer de tels drames humains. ■

* Bilan du Collectif des Associations Unies (sept. 2021)



Green Deal

Le 10 juillet, 14 dirigeants d'ONG, dont Christophe Robert, Délégué général de la Fondation, ont appelé Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne et Emmanuel Macron, qui prendra la présidence du Conseil de l'U.E. en janvier 2022, « à accélérer la transition écologique en Europe tout en s'assurant qu'elle bénéficie à tous », alors que 50 millions de familles sont victimes de précarité énergétique en Europe.

Expulsions

En novembre, l'observatoire des expulsions de lieux de vie informels fera paraître son 3^e rapport annuel, mettant l'accent sur l'ensemble des évacuations et expulsions de lieux (hors expulsions locatives) et leurs effets dévastateurs sur les personnes.



© Sébastien Codefroy

Première journée nationale contre la précarité énergétique

À un carrefour des enjeux sociaux et écologiques, la précarité énergétique est une forme de mal-logement qui touche 12 millions de personnes en France.

Face à ce phénomène massif qui est encore trop souvent absent dans la conscience collective et dans les médias, 19 organismes, dont la Fondation, impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique sont à l'origine d'une journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique, le 10 novembre 2021.

Déployée sur tout le territoire grâce

à des événements ouverts au grand public, cette campagne de sensibilisation inédite permettra de rendre visible ce phénomène en valorisant les initiatives publiques et associatives de lutte et de prévention territoriale. ■

Tous les détails de cette journée sur : journée-précarité-energetique.fr



Inquiétudes des associations

Le 7 juillet dernier, le Collectif des associations unies (CAU) interpellait les pouvoirs publics face à la multiplication des expulsions d'habitats informels et des risques d'expulsions locatives sans solutions adaptées et pérennes. 30 000 ménages locataires et 20 000 habitants de lieux de vie informels risquent en effet de perdre leur logement ou leur abri dans les mois à venir.

Dans ce contexte et afin d'éviter le drame social que constituerait la mise à la rue de milliers de ménages, le CAU demande aux pouvoirs publics de réaffirmer et d'appliquer strictement les instructions ministérielles relatives aux expulsions locatives et d'instaurer un moratoire des expulsions des lieux de vie informels sans solution jusqu'au 31 octobre 2021. ■



Point de vue

« On a bien trop négligé l'humain »

Les enjeux de la politique sociale en Europe après la crise du Covid : **Nicolas Schmit**, commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux.

Comment la crise du Covid a-t-elle impacté votre mission ?

Cette crise a mis en évidence l'importance des droits sociaux. On a bien trop négligé l'humain, c'est l'enseignement que je tire de cette période. La Commission européenne a répondu à la crise rapidement et de 3 façons : elle a d'abord flexibilisé et renforcé des fonds, plusieurs milliards d'euros, pour les 27 pays membres afin d'éviter le basculement dans la pauvreté des plus fragiles, notamment via le Fonds européen d'aide au plus démunis (FEAD). Ensuite, elle s'est concentrée sur la protection du travail car la pandémie n'est pas terminée et il faut continuer à veiller à la santé et la sécurité des travailleurs. Enfin, nous avons lancé deux initiatives essentielles : la garantie enfance contre la pauvreté des enfants et pour la défense de leurs droits (accès à la santé, au logement, à l'éducation) ainsi que la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, alors que l'on compte aujourd'hui 700 000 à 1 million de personnes sans domicile dans l'U.E. À terme, cette plateforme sera aussi un outil de financement, dans la philosophie du « Logement d'abord ». J'espère lancer un programme de financement cet automne pour des projets d'accès au logement et d'accompagnement social des personnes à la rue. À Porto, lors du sommet social de l'U.E. nous avons donné un message fort : le social doit être au cœur de notre modèle économique.

La jeunesse a été particulièrement touchée par la crise. Qu'en est-il d'un revenu minimal européen auquel elle aurait droit ?

Même si nous n'avons pas encore abouti à une solution à ce sujet, il faut noter que la Commission a évolué. Lors de la crise de 2008, sa position était d'indexer et de réduire les salaires pour favoriser la relance. Aujourd'hui, après la crise du Covid, elle dit : « *Il faut réduire les écarts entre les salaires et instaurer une vraie dynamique salariale pour tous* ».



« ... lors du sommet social de l'U.E. nous avons donné un message fort : le social doit être au cœur de notre modèle économique »

Cela va donc dans le bon sens. Nous allons faire des propositions, sous la forme de recommandations, pour amener les États à proposer un revenu minimum à tous les citoyens, y compris les jeunes. La plupart des 27 ont un revenu minimum, mais il est souvent insuffisant et beaucoup de situations de pauvreté y échappent... Les jeunes ont été plongés dans une vraie indigence. On avait parlé de « génération perdue » en 2008,

il ne faut pas que l'on puisse parler de « génération désespérée » en 2021. Même si les mesures et dispositifs d'aide en direction des jeunes restent de la responsabilité des États membres, l'Union Européenne soutiendra les pays en difficulté à mettre en place des politiques de soutien à leur égard. J'espère d'ailleurs pouvoir lancer rapidement une conférence européenne sur les jeunes, avec eux et pour eux. À Porto, nous sommes également arrivés à la conclusion que la relance de l'économie mondiale, avec les enjeux de transitions écologique et numérique que nous connaissons, ne pouvait avoir lieu sans la jeunesse.

La France présidera le conseil de l'UE en janvier prochain : est-ce une opportunité à saisir ?

Oui, bien sûr. Elle peut aider à donner priorité aux questions sociales, notamment en ce qui concerne la jeunesse. Je pense notamment au dispositif « un jeune, une solution », lancé par le gouvernement français que j'aimerais présenter au niveau européen. Bien sûr, il faudra aussi avancer sur le revenu minimum afin que les jeunes ne soient pas laissés pour compte au sortir de la crise. Je le répète, l'avenir de l'Europe est l'avenir de la jeunesse et ne se fera pas sans elle. Il faut engager rapidement des mesures réelles et concrètes, l'U.E. n'a jamais eu autant de moyens financiers pour le faire, il ne faut pas hésiter à le dire. ■

© Léonard Bourgois-Beaultieu



agnès b : Merci !

Depuis 2018, la célèbre créatrice de mode produit des tee-shirts reprenant le portrait de l'abbé Pierre réalisé par l'artiste JonOne et dont la totalité de la marge réalisée sur la vente est reversée à la Fondation. 8 000 euros ont ainsi pu être attribués à la Fondation. Ce tee-shirt est disponible dans les points de vente et toutes les boutiques en France ainsi que sur la boutique en ligne.



Burgers solidaires

En partenariat avec la Fondation, le restaurant végétarien « East Side Burgers » a monté une opération solidaire de distribution de burgers en Seine-Saint-Denis, fin février dernier. 100 burgers ont été cuisinés et distribués aux personnes accueillies ce matin-là à l'accueil de jour.



5^e Foulées solidaires au profit de la Fondation

Les étudiants en master Management de l'Immobilier de l'université Paris-Dauphine ont organisé du 5 au 18 juin les « Foulées de l'immobilier », au profit de la Fondation. Conditions sanitaires obligent, cette édition a rassemblé les professionnels de l'immobilier pour un challenge connecté. Le but était de réaliser le plus de pas en marchant ou en courant. Plus de 1 000 participants de 30 entreprises ont participé, effectuant 111 millions de pas au total et 12 500 euros ont été reversés au profit de la Fondation Abbé Pierre.

Denis Burckel, directeur du Master : « La performance n'est belle que si elle sert la communauté humaine, si elle apporte un mieux vivre ensemble et si elle favorise l'épanouissement de chacun. La crise de la Covid-19 nous l'a rappelé.

Le lien, ancien, entre l'immobilier de Dauphine et la Fondation, est devenu l'un des symboles de ce besoin de sens. L'immobilier a souvent exclu, par les prix. Il "ne sera" demain que s'il est inclusif. La Fondation le sait, le fait. À Dauphine, nous le savons aussi, nous apprenons à mieux le faire. » ■

Fonds Négobois

Partenaire depuis 2016, le Fonds d'action Négobois pour le mécénat réunit les distributeurs et industriels du bois et matériaux de la construction. Après avoir apporté son soutien à la construction d'une Pension de famille à Lodève (Hérault) et aux travaux réalisés dans la Boutique Solidarité de Marseille, les membres du Fonds Négobois ont remis un chèque de 13 000 € à la Fondation pour continuer à soutenir d'importants travaux dans la Pension de famille de Marseille.

« Le Fonds d'Action Négobois pour le Mécénat réunit Industriels et

Distributeurs apportant leur soutien à des chantiers de construction ou de rénovation pour des personnes défavorisées afin qu'elles puissent se reconstruire elles-mêmes. Nous suivons le déroulé de ces chantiers avec des associations animées par un esprit entrepreneurial et le sérieux d'une gestion rigoureuse. Depuis 2016, nous sommes fiers d'accompagner la Fondation Abbé Pierre et d'assurer un logement durable à des personnes en situation de précarité. » Yves Martin-Delahaye, Michel Schultz, Co-Présidents du Fonds d'Action Négobois pour le Mécénat. ■

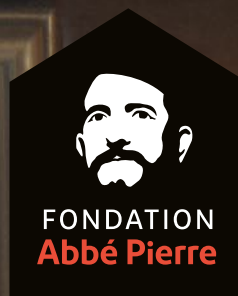
Depuis 5 ans, la générosité de Louise
est encore bien vivante.



**Avec le legs, vous pouvez continuer
à aider les plus démunis.**

Commandez dès aujourd'hui votre brochure Legs, donations
et assurance-vie, auprès de Joëlle Garnier au 01 55 56 37 27
ou par mail : jgarnier@fondation-abbe-pierre.fr

Renseignements sur fondation-abbe-pierre.fr/legs



Être humain !



© Catherine Guyot

Message de l'abbé Pierre

« Le contraire de la misère, ce n'est pas la richesse, le contraire de la misère, c'est le partage. »

Depuis sa création portée par l'abbé Pierre, la Fondation incarne ces valeurs de partage et de solidarité. Grâce à la générosité de ses donateurs, grâce à l'engagement de ses bénévoles et de ses salariés, elle agit pour lutter contre l'exclusion et la misère, contre toutes les formes de mal-logement.

La crise du Covid a fait basculer un grand nombre de personnes dans la précarité et dès le début de la crise sanitaire, la Fondation a décidé de répondre à l'urgence. Mettre à l'abri et apporter le minimum vital aux plus exclus, continuer de tendre la main, écouter sans relâche afin que les plus souffrants recouvrent leur dignité d'homme et de femme. L'abbé Pierre n'a cessé de nous le dire, pour que la destinée de chacun puisse s'épanouir, pour pouvoir tout simplement « exister », il faut pouvoir être visible, être écouté. Et lorsque l'on souffre, que l'on a besoin d'aide, il faut pouvoir être entendu et recevoir un soutien.

Aujourd'hui, la Fondation agit partout sur le territoire grâce à ses 28 Boutiques Solidarité qui accueillent et soutiennent par centaines les personnes les plus démunies et les plus isolées. Elle offre un toit à ceux et celles que la vie n'a pas épargnés dans ses Pensions de famille; elle écoute et oriente les personnes mal logées dans ses permanences d'accès aux droits; elle soutient quelque 500 associations qui agissent au plus près des besoins dans les



« Le remède à la misère, c'est le partage dans l'esprit de pauvreté. La crise économique n'est pas un sale quart d'heure à passer, elle va durer. Le temps de la croissance et du gaspillage est passé. Croire que nous vivons une parenthèse est une illusion mortelle. La crise sera longue et elle impose d'autres choix de vie... Nous sommes aujourd'hui contraints au partage. »

Abbé Pierre, Discours, 23 novembre 1984.

quartiers populaires, les squats, les bidonvilles, mais aussi en zone rurale, là où de nombreux ménages sont victimes de mal-logement. Partager, c'est commencer à inclure celui qui est exclu, qui est rejeté. C'est redonner sens à la vie, faire (re) naître la confiance. C'est offrir la possibilité d'agir.

Reprendre confiance en l'Homme, nous en avons tous besoin. La crise du Covid a montré combien nous étions capables de partager, combien nous savions être solidaires.

C'est grâce au partage que nous pourrions bâtir une société plus humaine. Ayons le courage de le faire et de le dire partout et sans relâche, jusqu'au plus haut sommet de l'État. ■

Raymond Étienne,
Président du groupe de la mémoire de l'abbé Pierre.